

# L'ÉCHO DU LAUDON

Bulletin Communal d'information  
Avril 2013 numéro 48



La Peyreloune de Ste Colombe

Réalisation et impression à La Médiathèque de Ste Colombe

# Sommaire...

<b>Infos Mairie :</b>	<b>Page</b> 1-2-3-4-5
<b>Annonces</b>	<b>Page</b> 6
<b>Ecole :</b>	<b>Page</b> 7
<b>Club de l'Amitié :</b>	<b>Page</b> 8-9
<b>Trinquet :</b>	<b>Page</b> 10-11
<b>Basket :</b>	<b>Page</b> 12-13
<b>Médiathèque :</b>	<b>Page</b> 14-15
<b>Comité des fêtes :</b>	<b>Page</b> 16-17
<b>A vos agendas ! :</b>	<b>Page</b> 18

## Etat civil...

### Mariage :

- ♦ Geneviève BOUYRIE et Jean Luc CARRERE, Route d'Horsarrieu.

### Naissances :

- ♦ MAELINE Demeaux le Guevel, au foyer de Rodolphe Demeaux et Virginie Le Guevel.
- ♦ LEA Darracq, au foyer de Stéphane Darracq et Séverine Lefrançois.
- ♦ DIEGO Cassaigne, au foyer de Anne Marie et Laurent Cassaigne.
- ♦ SASHA Dulau, au foyer de Nelly et Nicolas Dulau.



### Décès

- ♦ Rémy DUPOUY, allée de Lagrabette.
- ♦ Fabienne BARBE, route de Coudures.
- ♦ Paul GILLIOT, route d'Hagetmau.



### Nouveaux arrivants :

- ♦ Mr Mathieu Uranga, route de Coudures,
- ♦ Mr et Mme Legoff, allée du Laudon,
- ♦ Mr Pierre Napias, chemin de Maisonnave,
- ♦ Mle Lorraine Fuma et Mr Nicolas Richard, route d'Hagetmau,
- ♦ Mme Josiane Duval, allée des Mimosas,
- ♦ Mr Jean Michel Junca, chemin de Jeanmounon.
- ♦

Bienvenue  
à Ste Colombe

# Voirie :

Programme de voirie validé pour 2013 :

- ♦ Chemin de « Mousse »
- ♦ Chemin des arènes (dernière tranche).



# Travaux et investissements communaux 2013 :

- ♦ Toiture de l'église : projet programmé et budgété pour l'été 2013 (remplacement de la toiture et du faux plafond).
- ♦ Achat de matériels d'équipement pour la cantine scolaire, la salle polyvalente et les logements communaux.
- ♦ Travaux d'entretien général des locaux communaux.

# Budget communal 2013 :

- ♦ Taux d'imposition communaux :  
La municipalité a décidé lors de la séance budgétaire du mercredi 03 avril dernier, de ne pas augmenter le taux des quatre taxes directes locales : (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti et la CFE) pour l'exercice 2013.  
La baisse des dotations de l'État, la réforme des rythmes scolaires entre autre, nous obligera très certainement, à court terme, à les augmenter si l'on veut maintenir les mêmes qualités de service à la population .

# Plan communal de sauvegarde (PCS)

- ♦ Notre commune fait partie, comme la plupart des communes longeant le GABAS, des collectivités ayant pour obligation de créer pour leur territoire, un Plan Communal de Sauvegarde. Plan, qui est censé identifier toutes les éventualités de catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, etc.), et qui donne lieu à la rédaction d'un registre décrivant les procédures à suivre et les lieux publics à mettre à disposition, en cas de sinistre.  
Ce dispositif, même si Ste Colombe est très faiblement concerné par sa mitoyenneté avec ce cours d'eau (quelques mètres en bas de « Pazé/Toulat »), va coûter à la collectivité la somme de 3150 euros et mobiliser du personnel pendant plusieurs heures, voire plusieurs jours.  
Une obligation imposée par la préfecture...

**Invitation**

**Fête des mères**

La traditionnelle cérémonie  
de la fête des mères aura lieu le :

**DIMANCHE 26 mai 11h30 salle polyvalente**

**Le Conseil Municipal et moi-même comptons sur votre présence.**

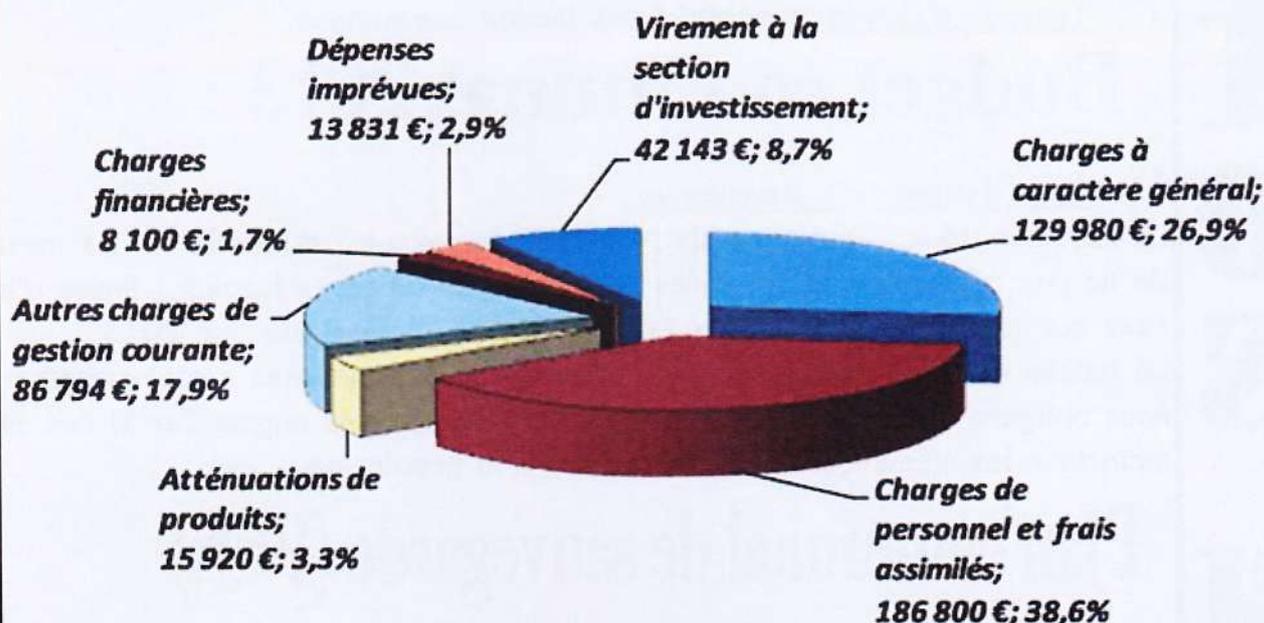
Philippe DUTOYA, Maire.



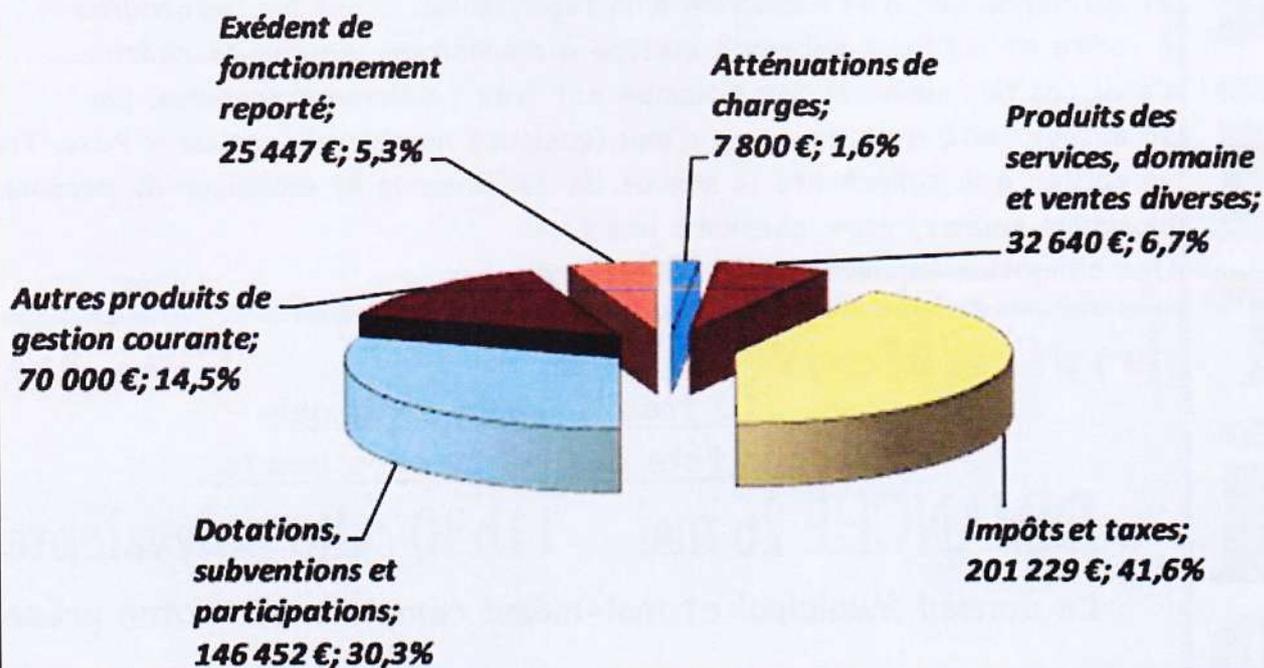


## Fonctionnement : Montant total au budget : 483 568 €

### Dépenses

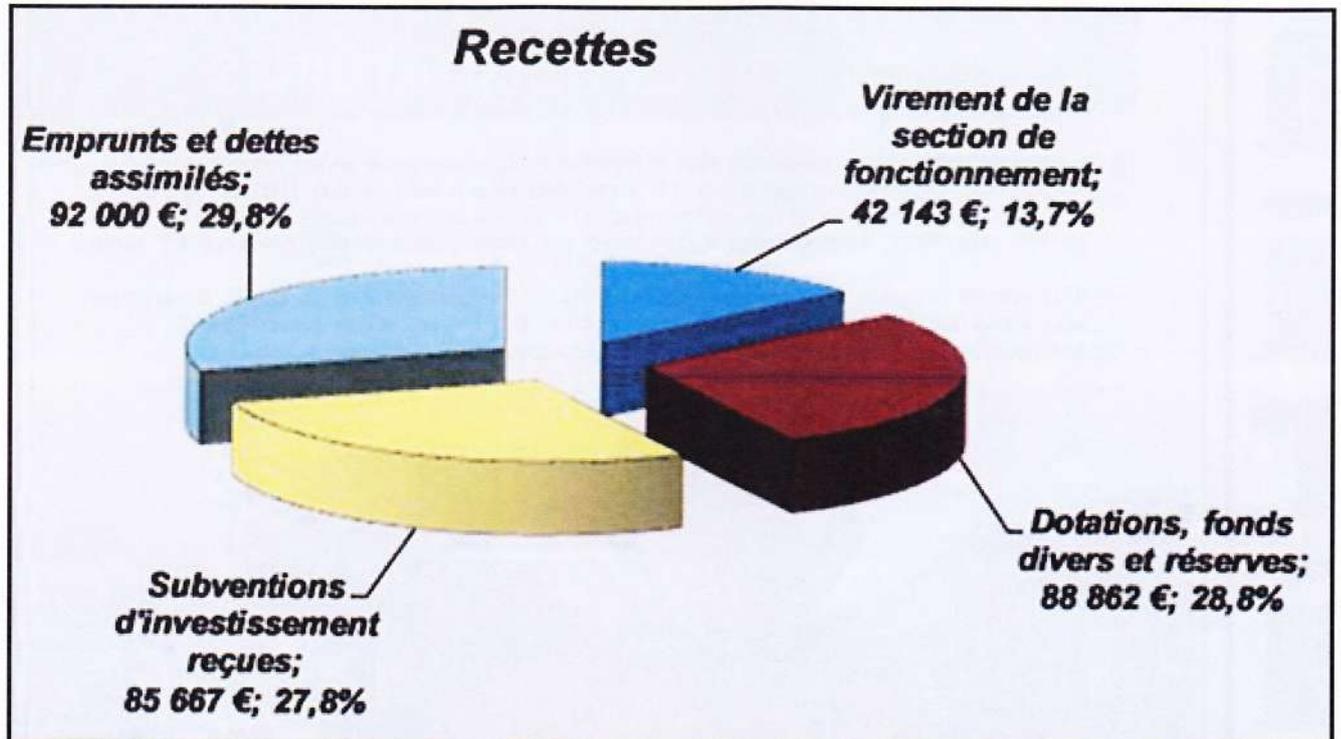
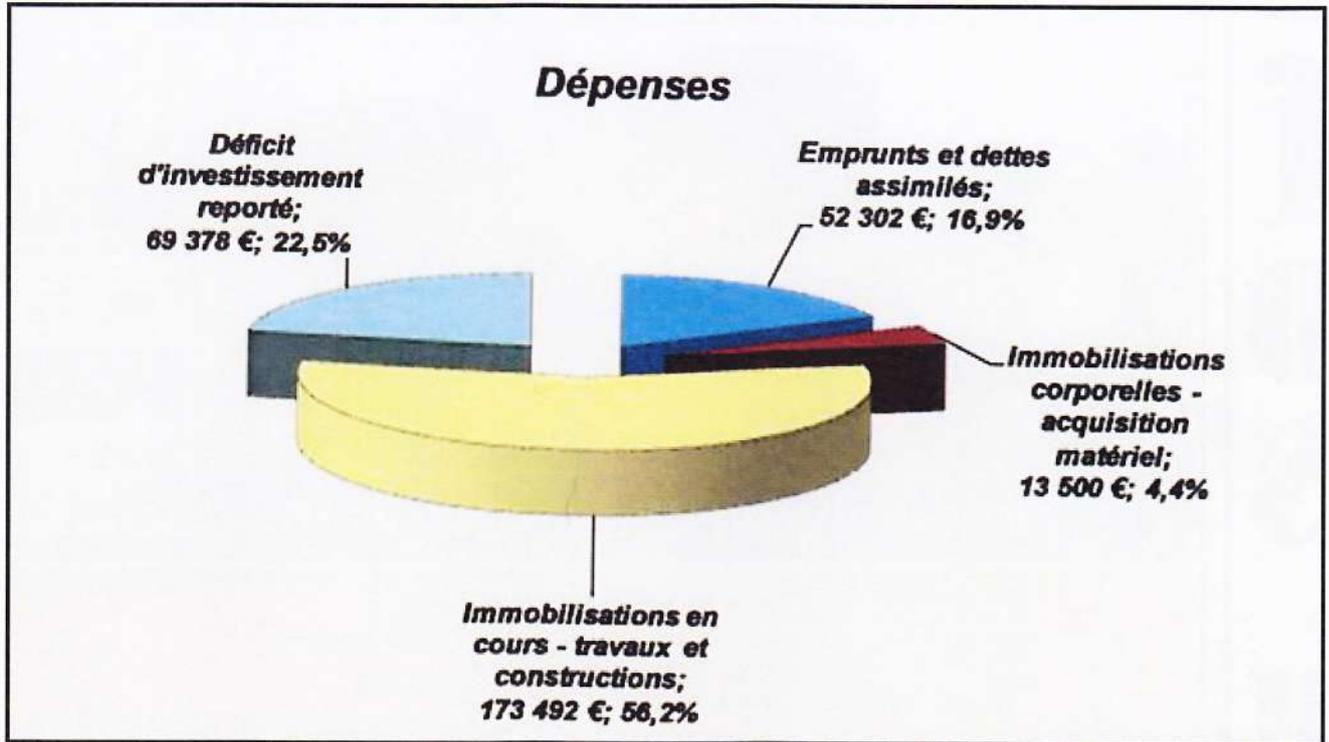


### Recettes





## Investissement : Montant total au budget : 308 672 €



Informations

# BIENTÔT 16 ANS !

## PENSEZ AU RECENSEMENT

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).
- Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



**JDC**  
**OBJECTIF CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION SUD-OUEST

**BSN Poitiers** › Départements 16 / 17 / 79 / 86 › 05 49 00 24 69  
**BSN Toulouse** › Départements 09 / 12 / 31 / 46 / 81 / 82 › 05 62 57 38 68  
**CSN Bordeaux** › Départements 33 / 47 › 05 57 85 11 20  
**CSN Limoges** › Départements 19 / 23 / 24 / 87 › 05 55 12 69 71/72  
**CSN Pau** › Départements 40 / 64 / 65 / 32 › 05 59 40 46 71

## LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

### 3 ÉTAPES OBLIGATOIRES

- **ÉTAPE 1** : l'enseignement de défense (classes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>re</sup>).
  - **ÉTAPE 2** : le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).
  - **ÉTAPE 3** : la JDC (journée défense et citoyenneté), avant 18 ans.
- **Ce parcours est obligatoire** pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, permis de conduire, CAP, BEP, BAC, etc.).



**JDC**  
**OBJECTIF CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



EN SAVOIR PLUS

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)





## Projet de loi relatif à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, en septembre 2013 ou 2014.

### La réforme prévoit et implique :

- ♦ Passage de la semaine de 4 jours à 4.5 jours (soit 9 demi-journées, avec 5h30 maximum d'enseignement par jour + 3h30 le mercredi matin),
- ♦ Obligation d'une pause méridienne de 1h30,
- ♦ Mise en place d'une heure périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, soit en début d'après midi, à l'issue de la pose méridienne, soit en fin de journée),
- ♦ Heures périscolaires à la charge des collectivités,
- ♦ Les horaires de rentrée et de sortie de classe restant identiques à l'existant, en lien avec l'organisation des transports scolaires financés par le Conseil Général,
- ♦ Pas de restauration le mercredi midi,
- ♦ Garderies communales assurées par les collectivités, sauf le mercredi midi.

### Décision du Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)

Les membres du SIVU scolaire ont décidé le jeudi 14 mars dernier, de demander une dérogation pour l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Le conseil d'école, les enseignants et les associations parentales s'étaient préalablement prononcés en ce sens.

Si un consensus peut se dégager sur l'allongement de la semaine de 4 à 4.5 jours, l'organisation des heures périscolaires est plus difficile à mettre en place au niveau de nos 3 écoles communales de Serres Gaston, Horsarrieu et Ste Colombe. Cette mise en place passera sans doute, comme dans la plupart des cas, par une réflexion au niveau de notre intercommunalité.

La préférence a donc été donnée au report, en vue de travailler sur la programmation, la thématique et l'organisation de ces heures périscolaires dans un but d'obtenir un projet éducatif territorial (PEDT) de qualité et complémentaire du projet d'école.

Avec ou sans communauté de communes, notre nouvelle organisation scolaire se devra obligatoirement, d'être opérationnelle pour la rentrée 2014. Le PEDT devant être rédigé pour fin février 2014.



# Donne fumier de cheval



Sur rendez vous...

S'adresser à François Anquetil : 06.12.25.08.39

4x4 ou tracteur obligatoire !!!

Enseignante en disponibilité propose :

## De l'école maternelle au collège

- Soutien scolaire personnalisé
  - Aide aux devoirs et aux apprentissages
  - Aide pour Apprendre à apprendre,
  - S'organiser dans son travail
- et retrouver confiance en ses capacités.

Pédagogie adaptée

☎ 06 46 76 42 73

**Nouveau  
à Ste Colombe !**

**PLOMBERIE SANITAIRE**  
Dépannage  
neuf & renovation

**Laurent BOUTET**  
Portable: 06 47 00 04 75 Bureau: 05 58 79 44 81  
Mail: lbplomberie40@free.fr  
1167 Chemin de CARROT 40 700 Ste COLOMBE

## Nouvelle mesure :



Sur décision du Comité syndical  
du SIETOM de Chalosse,

**les pneumatiques ne sont plus  
récupérés en déchetterie  
à compter du 1er avril 2013**



[www.sietomdechalosse.fr](http://www.sietomdechalosse.fr)

Cette mesure va permettre de réduire les coûts de traitement qui sont très élevés pour ces déchets.

**Elle n'aura pas pour effet de faire baisser votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères mais s'inscrit dans la maîtrise des coûts et l'optimisation engagés par le SIETOM.**

Vos **pneus voiture propres et secs** pourront être laissés chez un distributeur comme le stipule l'article 5 du décret n° 2002-1563 du 24 décembre 2002 relatif à l'élimination des pneumatiques usagés : **"tout distributeur est tenu de reprendre gratuitement les pneumatiques usagés dans la limite des tonnages et des types de pneumatiques qu'il a lui-même vendus l'année précédente."**

Les **pneus voiture dégradés**, les **pneus poids lourd** et les **pneus agricoles** devront être orientés vers une filière payante.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le SIETOM au 05.58.98.57.57



Madame Odile LAFITTE  
Présidente du SIETOM de Chalosse

En vous remerciant de votre compréhension



**NOUVEAU**  
dans votre  
commune

# Un point tri supplémentaire



## Commune de Ste Colombe

### Allée de L'arribère

Emplacement du  
nouveau point tri



Le **tri** des **déchets**,  
et **si** on s'y mettait **tous**

Le nouveau point tri est en place  
depuis le **14 mars 2013**

### Quels avantages ?

- Une meilleure répartition des points tri sur la commune pour un meilleur service
- Des conteneurs plus nombreux pour éviter les débordements
- De meilleures performances de tri pour plus de déchets recyclés
- Des collecteurs de piles sur chaque point tri donc plus proches de chez vous

### Bon à savoir

- Les déchets triés dans les conteneurs seront recyclés
- Les consignes de tri doivent être respectées pour un meilleur recyclage
- La vidange des conteneurs par le SIETOM se fait matériau par matériau pour un meilleur tri final
- Les déchets encombrants ne doivent pas être déposés au pied des conteneurs mais en déchetterie
- Il n'est pas nécessaire de laver les emballages avant de les jeter
- Les bouchons en plastique se recyclent

### Une Question ?

SIETOM de Chalosse  
815 route des Partenses  
40 250 Caupenne  
tel : 05.58.98.57.57  
[www.sietomdechalosse.fr](http://www.sietomdechalosse.fr)



## Les déchets à trier



Papier - cartonnette



Bouteilles et flacons plastiques - briques alimentaires - emballages métalliques



Bouteilles, bocaux et pots en verre



## Pour quel recyclage ?



Un collecteur pour les piles est également à votre disposition sur le point tri



## Quelques SOLUTIONS pour mes autres déchets...

### Mes ordures ménagères

Pots de yaourts, pots de crème, barquettes en plastique, restes alimentaires, gobelets en plastique, cellophane, sacs plastiques, tubes (crème, dentifrice), couches culottes, ampoules classiques, mouchoirs en papier, rasoirs jetables, stylos, CD/DVD, ...



### Mes vieux textiles

Vêtements, chaussures, sacs, linge de maison et d'ameublement, petits jouets et peluches.



### Mes déchets compostables

Epluchures, coquilles d'oeufs, filtres à café, sachets de thé, gazon, feuilles mortes, copeaux et sciure de bois, ...



DANS MON COMPOSTEUR

N'oubliez pas !!

les composteurs sont gratuits, pour en bénéficier inscrivez-vous auprès de votre mairie

### Mes déchets encombrants et dangereux

Encombrants, gravats, métaux, bois, cartons, déchets verts, huiles de vidange, huiles de friture, batteries, appareils électriques, ampoules, néons, peintures, acides...



### Les horaires d'Hagetmau

Lundi	Mardi	Mercredi
14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
Jeudi	Vendredi	Samedi
14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h

### DANS LE CONTENEUR TEXTILE

### Les conteneurs les + proches

Hagetmau : place tordessillas  
Coudoures : salle des sports

# 4ème carnaval à Ste Colombe



Pour la quatrième année consécutive, les écoles du regroupement scolaire se sont réunies, le vendredi 1er mars, dès 14h, dans la cour de l'école de Sainte Colombe, afin de débiter la marche menant aux arènes où le jugement de Mr Carnaval allait avoir lieu.

Tous les enfants étaient déguisés ainsi que bon nombre d'adultes qui ont joué le jeu pour le plus grand plaisir de tous. Mr Carnaval, imaginé et conçu cette année, par les classes, de Serres-Gaston, a écouté les faits reprochés par l'ensemble des élèves de l'école d'Horsarrieu. Ce monsieur Carnaval avait fait tellement de bêtises que son sort en a été scellé et qu'il fut condamné par l'ensemble de la population présente... Il fût brûlé au centre des arènes de Ste Colombe, par son bourreau : Thierry Sensenacq.



Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle polyvalente, pour déguster un goûter organisé par les parents bénévoles, membres de l'APE et les mamies du club de l'amitié de Ste Colombe.

Un GRAND MERCI à eux.

A l'année prochaine avec peut être, cette fois-ci, un concours de déguisements... ?



# LE CLUB EN ASSEMBLEE

Le samedi 02 février, l'Assemblée Générale du club de l'amitié s'est tenue en présence de Mr le Maire, Philippe Dutoya et présidée par Guy Vidal, Président du club. Le Président a tout d'abord souhaité la bienvenue aux nombreux adhérents présents. Il a ensuite tenu à saluer la mémoire des membres disparus depuis février 2012.

Puis, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres :

Mr et Mme LEGOFF, Mme Claudine BANCONS,  
Mr Patrick DESTRIBOIS, Mr Michel LACOUTURE,  
Mr Roger DUPOUY, Mme Suzanne DUVERGNE  
et Mr Nicolas SUSPERREGUY.



Céline DEYRES, secrétaire du club, est revenue sur les diverses activités qui se sont déroulées en 2012.

Jean-Louis Lamothe, trésorier du club a rendu compte du bilan financier, voté à l'unanimité.

Le tiers sortant est reconduit. Jean Luc LABADIE entre au sein du Conseil d'Administration pour remplacer Daniel LAFARGUE.

Guy Vidal a présenté les projets pour 2013 : Théâtre, voyages à San Sebastian, Luchon ou encore Espelette, le carnaval de l'école de Ste Colombe, sans oublier bien sûr, les rendez-vous hebdomadaires, belote, marche à pied, tous les mardis...

Le Président remercie vivement, les chasseurs pour le don de chevreuil...

Le club organisera une fois encore le grand rendez-vous des « quillous » :



## le Concours de Départemental des quilles de 6 Mardi 28 mai 2013

Les adhérents du club seront également présents lors des fêtes du village pour animer et initier petits et grands aux quilles de 6,

le SAMEDI 27 AVRIL à partir de 14H et

la soirée Théâtrale du MARDI 30 AVRIL à 20H30.

Cette assemblée s'est clôturée par l'intervention de Philippe Dutoya, remerciant, une fois encore le club pour son excellente tenue des comptes,

son entrain et son implication au sein de notre village.



# Les aînés ruraux tirent les rois

Les traditions ont du bon, surtout quand elles régalent les papilles. C'est ainsi que le 03 janvier dernier, nos aînés ont profité en première partie d'une belle animation, puisque nos voisins du groupe « CHANDERNAGOU » sont venus, accompagnés de leur accordéoniste, nous offrir des chansons de la belle époque. S'en est suivi, les anniversaires, la galette partagée l'après midi et les incontournables parties de belote.

**C'est ça le club de l'amitié :**  
**des moments de rencontre intenses et chaleureux.**



## Carnaval

Ce rendez-vous est devenu incontournable. Cette année encore, avec bien du retard sur le calendrier, jeudi 8 mars, nos aînés ont fêté mardi gras en dégustant les beignets préparés par les pâtisseries du Conseil d'Administration, sous la houlette de Monique Lacazadiou.

Un vrai régal !! Merci.





# 8 EME TOURNOI DE PELOTE

## Résultats :

### 4EME SERIE mixte :

**Jean Luc Coustet et Claire Guichamans**, vainqueurs du couple **Bestaven...**

Du suspense lors de cette finale puisqu'une crampe est venue interrompre le match qui a vite repris...



### 3EME SERIE B :

**Raymond Pedelac et Boris Dubois**, tous deux Aturins et joueurs habituellement en mur à gauche sont venus à bout des finalistes : **Frédéric Chioetto et Thierry Langlade** qui se sont battus avec férocité !

### 2 EME SERIE :

Les vainqueurs, **Nicolas Destouesse et Mickael Laffargue** n'en finissent pas de progresser et se sont imposés face à **Sébastien Larré et Christophe Gendreau**. Bienvenue en 1re série l'année prochaine !

### 1RE SERIE :

Une sacrée revanche cette année, vu que pour la première fois depuis 4 ans, le duo **David Capdevielle / Philippe Pee Lancy** s'était fait battre par Christophe Berges remplaçant au pied levé de Pierre Dubéguier et **David Monge** ; un duo qui avait fait forte impression. Cette année, coup de tonnerre... David Monge a changé de camp.. Pour s'allier à David Capdevielle face au redoutable duo Colombin **Berges/Deitieux**. Les Colombins se sont inclinés avec 4 petits points de retard face à une excellente équipe ! De la belle pelote... Merci à eux.

### FEMININES :

N'oublions pas, bien entendu la poule féminine :

**Laurence Clavé et Géraldine Bestaven** se sont imposées de peu devant nos deux colombines, **Marlène Irola**, éternelle finaliste et **Myriam Deitieux**.

Ce 8ème tournoi a été très fréquenté puisque 111 joueurs étaient inscrits ! Une nouveauté : la série mixte qui a mis un peu de piquant et beaucoup de rigolades.. Le traditionnel repas en revanche a connu moins de succès, dû aux vacances scolaires et au déplacement de certaines finales. Chacun est reparti avec un petit présent offert par les commerçants d'Hagetmau, de St Sever, de Mont de Marsan et par la municipalité de Ste Colombe. Merci à eux.

## 2014: 10 ans du TRINQUET...

Depuis, Les parties ont repris.

Si vous êtes intéressé,

n'hésitez à vous renseigner au :

05.58.79.85.18 (en journée) ou

05.58.79.55.81 (à partir de 19h).





**SAMEDI 20 AVRIL 2013**  
**au TRINQUET de STE COLOMBE**

**à partir de 15h :**

**4 FINALES DU CHAMPIONNAT DES LANDES**  
**1res séries !**

**LES MEILLEURS JOUEURS DE PALETA GOMME CREUSE**  
**SUR LA CANCHA DE STE COLOMBE**

**ON VOUS Y ATTEND NOMBREUX**

**Entrée gratuite**

**La paleta gomme creuse se joue avec un instrument un peu différent,  
le paeton qui pèse de 400 à 500 grammes et une pelote creuse de 40g**

**Discipline jouée à deux contre deux aussi bien par les femmes que par  
les hommes en trinquet ou en mur à gauche court (30m).**

**Ces spécialités sont internationales.**



## COMPTE RENDU SPORTIF :

La fin de saison s'annonce en ce mois d'avril. Les jeunes terminent leurs championnats respectifs et entameront les phases finales courant Mai.

## SENIORS MASCULINS :

L'équipe 1 termine honorablement dans le top 5 de sa poule en Nationale 3.

L'équipe 2 Régionale, termine elle aussi dans le top 5...

L'équipe 3 qui évolue en Excellence Départementale se maintient.

Les filles 1 qui évoluent elles aussi en Excellence Départementale et qui ont eu quelques difficultés en début de saison finissent bien mieux !

l'équipe 4 termine 1ère de sa poule.

Malheureusement, elle ne peut monter de niveau en raison de la présence actuelle de l'équipe 3 en Excellence Départementale. Elle jouera tout de même le titre de Promotion d'Excellence...

A suivre.

## PARFUM DE PHASES FINALES :

Le mois de mai est la période des phases finales et cette année le club de l'ASCH n'est pas en reste !

Après un parcours favorable, l'équipe 1 de l'ASCH sera présente lors de la finale de la « coupe du monde » des landes, le SAMEDI 04 MAI à POMAREZ face au STADE MONTOIS évoluant en... Nationale 2... Puis, finale de la coupe sud-ouest le week end du 25 mai !

Mais d'autres équipes aussi seront à l'honneur à commencer par l'équipe 2 qui jouera le 11 MAI la finale de la coupe « Carrefour Market », qui correspond en fait à la coupe des landes pour les équipes évoluant en Championnat Régional.

On retrouvera aussi l'équipe 4 en demi finale de la coupe LASAOSA le VENDREDI 12 AVRIL contre EBA en espérant, pourquoi pas une finale de plus ?

La panoplie du parfait supporter de l'ASCH est donc fortement recommandée pour toutes ces magnifiques occasions !

Allez les bleus ! !

Votre correspondant : F. Destribos.



## SITE INTERNET ASCH

Venez découvrir notre site Internet où vous pourrez trouver la boutique et diverses informations sur la vie du club (planning, entraînements, résultats...)

<http://www.asch-40.com/>

# SAINTE-COLOMBE



Le midi repas à 11 €

Judi 9 Mai  
de 9h à 19h

18<sup>ème</sup> FOIRE de l'ascension  
100 Exposants

**VIDE GRENIER**

**ARTISANAT D'ART**

## BULLETIN de RESERVATION

Je soussigné, NOM:..... Prénom:.....

Type d'exposant: Professionnel  Particulier  /// Artisanat  Vide grenier  (Sélectionner le type)

Adresse: .....

Je désire réserver: (noter votre choix)

-.....mètres de table au prix de 5 Euros le mètre linéaire à l'intérieur de la salle polyvalente

Attention: 3 mètres minimum et 6 euros/mètre à partir du 3 Mai

-.....emplacement(s) d'une dimension de 5m de large x 3m de profond au prix de 12,5 Euros à l'extérieur de la salle polyvalente.

Attention: 15 euros/Emplacement à partir du 10 Mai

Un souhait d'emplacement (Réalisé dans la mesure du possible si inscription avant le 27 Avril 2013): Le placage est établi à l'avance, les changements ne peuvent intervenir le jour de la manifestation

\* Je joins un chèque libellé à l'ordre de ASCH que j'adresse à:

Mlle DIRIS Angélique - 53 Patris - 40700 SAINTE-COLOMBE

Pourriez-vous joindre une photocopie d'identité pour le registre de la préfecture. Merci

En tant qu'exposant amateur, particulier ou association je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur concernant le nombre d'exposition tolérée par an, ainsi que les articles ou décrets réglementant les marchés des particuliers.

Renseignements  
06.80.44.09.97

Date et signature

# Animation pendant les vacances de février...



Durant les vacances de février, Sophie a proposé un atelier à la bibliothèque : Une lecture à voix haute d'un conte, suivi d'un atelier de modelage encadré par Sophie Martin en relation avec le thème du livre.

Toujours un grand plaisir pour les présents et une grande déception pour les absents lors de la vision du travail réalisé...



## Retour sur le spectacle : **Dans la forêt Amazonienne**

Christophe Bach et Olivia Lancelot sont venus pour nous de Bordeaux, afin de nous transporter dans leur univers durant 45 minutes. On y serait bien resté un peu plus longtemps...

Le public venu nombreux fut envoûté ; chants, musique, marionnettes, ombres chinoises, tant de supports techniques au service du talent !

Ce spectacle s'adressait vraiment à tous les publics !  
Merci pour leur professionnalisme, car Olivia a joué, malgré un malaise sur la route !



Depuis le 1er mars 2013, vous avez accès au portail :  
**MEDIALANDES.ORG**

**De quoi s'agit il ?**

Après avoir récupéré votre code personnel à la bibliothèque,  
Vous pouvez accéder au site, et trouver sur ce nouveau portail :

- ♦ **MUSIQUE** : Ecoute illimitée en streaming..
- ♦ **CINEMA** : Un temps limité de 24h-48h-72h...
- ♦ **DICTIONNAIRE** : LE ROBERT
- ♦ **LIVRES** : BD / + DE 2000 titres à découvrir en streaming
- ♦ **PRESSE MAGAZINE**
- ♦ **JEUNESSE** Accès aux -de 10 ans...

Pour plus de renseignements, rapprochez vous de Sophie à la bibliothèque qui vous donnera vos codes d'accès...

# SPECTACLE

pour petits Et grands

VENDREDI 31 MAI 2013  
18H30  
SALLE POLYVALENTE  
STE COLOMBE

## LES BRUMES MYSTÉRIEUSES DE MERLIN



Deux trolls ont fait de grosses bêtises, la veille de Noël.  
Merlin l'enchanteur, leur confisque leurs baguettes  
magiques. Pour les récupérer, les trolls devront  
se rendre au sein de la forêt mystérieuse  
et surmonter diverses épreuves...  
Parviendront ils à récupérer leur baguettes magiques ?

A travers ce spectacle, les enfants découvriront  
la glace carbonique et ses propriétés.  
Une manière ludique d'amener la science  
à la portée de tous !

**Spectacle gratuit**

la bibliothèque de Ste Colombe est ouverte :

Mercredi et jeudi :

9h30 - 12h30 / 14h00 - 18h00

Vendredi et samedi :

9h00 - 12h00





# Points forts des fêtes 2013 !

COMITÉ DES FÊTES

## VENDREDI 26 AVRIL :

- ♦ **Rendez vous pour le REPAS TRADITIONNEL** à partir de 20h30, animé par la banda: « **LES BIBERONS** » d'Hagetmau.
- ♦ **Suivi du BAL et de la BODEGA...**

## SAMEDI 27 AVRIL :

- ♦ **Traditionnel BIFTEAK COMMUNAL** se tiendra à midi.
- ♦ **A partir de 14h30, la salle polyvalente sera consacrée aux JEUX !** Les enfants pourront venir se retrouver autour des **STRUCTURES GONFLABLES** et d'un atelier **MAQUILLAGE...**
- ♦ **Simultanément, les membres du club de l'amitié se feront un plaisir de partager avec vous leur passion des quilles de 6 autour d'une initiation et d'un concours toute génération confondue !**
- ♦ **Le soir, BAL et BODEGA à partir de 23h00.**

## DIMANCHE 28 AVRIL :

- ♦ **Messe en musique à 11h00 avec l'harmonie d'Amou**
- ♦ **Suivie de la cérémonie au monument aux morts à 12h00.**
- ♦ **13h00 : Repas du festayre**
- ♦ **16h30 grande course formelle : avec la ganadéria DEYRIS**
- ♦ **22h00 : Soirée vide fut**

**MARDI 30 AVRIL : Pièce en Gascon en collaboration avec le club de l'amitié.**  
**Pièce de Théâtre « Batsarra sus l'acropoli » par la troupe Los Camelodians.**

### "BATSARRA SUS L'ACROPOLI"

Que i a béras luas qu'ua luta arraujosa e beta cara a cara Sautnavalhes e Sallespikon primor de las terras deu Vert. Sals abilitats a prénher las decisions, los ómis que perpetuan aquera guèrra insensada que las hemnas e condemnan. Que decideishen lavetz de har cambiar las causas e l'ahar que's devira plan e... mei que plan.

I - A punta d'auba, desguisadas en ómis, que s'amassan e pujon tà l'Acropòli. Aquí, a l'Amassada, com ómis que pareishen estar, que vòtan lo poder plenari a las hemnas. Quan tornan tà casa, que tròban los ómis estavanits : ne son pas mei los mèstes de la Ciutat ! Miats per polítics shens vergonha, ne poiran pas totun cambiar arren, quitament per la fòrça : las hemnas que resisteishen.

II - En un ambient de tension, las hemnas que van organizar lo navèth govèrnament de la Ciutat. Que's desbarrassan deus polítics arreganhats e que van apitar ua societat novalhosa navèra on s'ac hicanan tot en comun : las terras, las richessas, enfin tot ! Mes, quin convèncer los ómis de co-operar ? Ne'us hèn pas hràite a las hemnas, fòt urosament, los mejans de pression e que s'i escaderan totun a'us persuadir !!



S. PARUZEL

comité des fêtes  
 Sainte-Colombe  
 mardi 30  
 AVRIL  
 Salle polyvalente  
 de Sainte-Colombe  
 5€

### "RAMDAM SUR L'ACROPOLE"

Depuis de très nombreuses années, la lutte fait rage entre Sautnavalhes et Sallespikon à propos des terres du Vert. Seuls à prendre les décisions, les hommes perpétuent cette guerre insensée que les femmes condamnent. Décidées à faire changer les choses, elles parviendront à leur fin... et bien au-delà !

I - Nuitamment, déguisées en homme, elles se regroupent et gravissent l'Acropole. Là, à l'Assemblée, comme des hommes qu'elles paraissent être, elles votent les pleins pouvoirs aux femmes. A leur retour, les hommes, désarmés, ont du mal à se rendre à l'évidence : ils ne sont plus maîtres de la cité. Les tentatives de reprendre le dessus par la force n'y changeront rien : les femmes résistent.



S. PARUZEL

II - Dans un climat de tension, nos maîtresses-femmes vont installer leur gouvernance sur la cité. Elles se débarrassent des politiciens agressifs et vont instaurer un monde sautois nouveau où tout sera mis en commun : les terres, les richesses... Mais comment convaincre les hommes de coopérer ? Les femmes ne manquent pas de moyens de pression... elles sauront les persuader !!

## PREPARATION DES FETES 2013

Voici les dates où nous avons besoin de bénévoles pour la préparation des festivités :

- ♦ **Samedi 06 avril à 9h00 : Montage des arènes, peinture etc...** repas tous ensemble le midi.
- ♦ **Samedi 13 avril à 9h00 : Montage des arènes, affichage etc.**
- ♦ **Durant la semaine précédent les fêtes.**





# Explication de la carte communale des fêtes



Comme vous le saviez tous, cette année encore les membres du Comité des fêtes vont passer chez vous afin de vous présenter le programme des fêtes 2013 ainsi que la carte d'invitation de la Course Landaise.

Concernant cette carte, qui est valable pour une personne et non pour une famille entière, nous souhaitons vous en rappeler pour certains et expliquer pour d'autres le mode de fonctionnement :

-La tradition veut que le Comité des Fêtes propose une carte d'invitation à chaque famille de la commune et qu'en retour chaque personne « invitée » donne une prime. D'autres invitations sont adressées à des personnes extérieures à notre commune.

-Une partie de votre prime permet de financer le spectacle de la course landaise (contrats + primes aux écarteurs et sauteurs).

-Une autre partie (en fonction des années) permet de financer le programme de nos fêtes communales que le Comité s'attache à maintenir traditionnel, attractif pour l'ensemble des habitants de notre commune.

-Ces primes nominatives sont annoncées pendant le déroulement de la course landaise.

Pourtant, depuis quelques années, nous notons que les invitations communales sont mal utilisées par leurs bénéficiaires, rendant difficile l'équilibre budgétaire de la course landaise.

C'est pourquoi cette année, nous allons proposer cette carte contre la somme de 10 euros minimum (prix d'entrée : 11 euros).

Bien sûr, si vous ne souhaitez pas participer, vous n'avez aucune obligation d'accepter cette carte. A l'inverse, si vous souhaitez verser une somme plus conséquente, nous vous délivrerons le nombre de cartes correspondant.

Enfin, nous vous rappelons que la course landaise est accessible gratuitement pour les - de 18 ans.

⇒ Autre nouveauté cette année, nous vous proposons des foulards brodés au prix de 5 euros ! N'hésitez pas à les demander aux membres du bureau et réservez leur le meilleur accueil.



## ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES

L'AG s'est tenue le dimanche 20 janvier 2013 devant une trentaine de personnes.

Les co-présidents sont revenus sur les diverses animations de 2012. Le trésorier a rendu compte de la bonne santé financière de l'association.

Changements au bureau :

Demission : Christine Berges et Karine Duris.

Nouveaux membres : Pierrick Candau - Sébastien Bonnicart -

Bruno Roy de Belleplaine - Romain Candau.

Toutes les personnes souhaitant intégrer le bureau sont les bienvenues !

Contacts: Pierre Destribois : 06.78.81.98.13 ou Nicolas Dulau : 06.11.63.21.79

Email : [comitedesfetes.saintecolombe@live.fr](mailto:comitedesfetes.saintecolombe@live.fr)



# A vos agendas !



## avril

- ◆ **SAMEDI 20 AU** Trinquet à partir de 15H00 :  
**4 FINALES CHAMPIONNAT DES LANDES 1ère SERIE**  
**de PALETA GOMME CREUSE**  
**Spectaculaire : à ne rater sous aucun prétexte. !**



- ◆ **Du vendredi 26 au mardi 30 avril 2013 :**  
**FETES DE STE COLOMBE**



- ◆ **Dimanche 26 mai à 11H30 :** salle polyvalente  
**FETE DES MERES**

## Mai

- ◆ **MARDI 28 MAI 2013 :**  
**CONCOURS DEPARTEMENTAL DE QUILLES DE 6**



- ◆ **VENDREDI 31 MAI à 18h30** salle polyvalente :  
**Spectacle de la bibliothèque : « les brumes mystérieuses de Merlin ».**



- ◆ **JEUDI 09 MAI :**  
**FOIRE DE LASCENSION**



## JUIN

- ◆ **SAMEDI 8 JUIN à Ste Colombe:**  
**Assemblée Générale de l'ASCH**



- ◆ **SAMEDI 8 JUIN :**  
**2EME FESTIVAL DES CHAISES MUSICALES à Hagetmau.**  
**21h00 : Soirée « sosies de Claude François et de Coluche »**  
**dans les arènes couvertes.**



- ◆ **DIMANCHE 9 JUIN à 15h :**  
**Finale des FESTICHOEURS D'Aquitaine dans les arènes couvertes**



- ◆ **SAMEDI 29 JUIN à Ste Colombe :**  
**FETE DES ECOLES**

